



A lingua hè viva... ci tocca à parlà



Dispositivu Maestranza

Cartulare di Candidatura - Annata 2011-2012 Dossier de Candidature - Année 2011-2012

Approuvé par la délibération n° 11/075 AC de l'Assemblée de Corse du 1er avril 2011

Candidatu / Candidat :

CASATA / NOM :

Nome / Prénom :

Data di nascita

Date de naissance :

Indirizzu / Adresse :

.....

Cumuna è codice pustale

Commune et code postal :

Studii annu scorsu

Etudes année précédente :

2011-2012,

Scrittu in u cursus

Inscrit dans le cursus :

Cocher la case correspondant à votre choix :

Master 1

Master 2 (micca presu in contu quistu annu / non pris en compte cette année)

D.U.

Data d'arrigistramentu da u serviziu furmazione linguistica - Date d'enregistrement par le serviziu furmazione linguistica

1) LES CONDITIONS GENERALES

La Collectivité territoriale de Corse, en partenariat avec l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Corse, affirme sa volonté de valoriser la formation bilingue en s'adressant aux étudiants se destinant au concours spécifique de Professeur des Ecoles. C'est pourquoi il a été décidé de créer le « dispositif MAESTRANZA ».

Les étudiants inscrits à l'IUFM de Corse à la rentrée 2011 en **Master 1 « Métiers de la Formation – spécialité professorat des écoles bilingues »**, ou au diplôme universitaire correspondant s'ils sont déjà titulaires d'un Master et remplissant les conditions requises, pourront prétendre à l'attribution d'une bourse financée par la Collectivité territoriale de Corse : le *Dispositivu MAESTRANZA*.

A) LES BENEFICIAIRES :

Les bénéficiaires en seront les étudiants :

- poursuivant des études supérieures au sein du cursus **Master 1 « Métiers de la Formation – spécialité professorat des écoles bilingues »** ou du D.U correspondant, s'ils sont déjà titulaires d'un Master.
- Détenteurs du niveau B2 du Certificatu Lingua Corsa ou d'une L3 langue et culture corses au moment du dépôt de la demande.
- Présentant les meilleurs résultats universitaires exprimés par la moyenne générale obtenue en L3.

A ces conditions et afin de leur permettre de mener à bien leurs études, les étudiants peuvent prétendre à une aide financière annuelle de 5 000,00 € par an, versée chaque année et sur une durée maximum de deux ans, à la condition que le bénéficiaire reste inscrit dans le même cursus.

Le bénéficiaire de l'aide reçoit une lettre de notification dans la semaine suivant la réunion du Conseil exécutif de Corse.

B) LES CRITERES D'ELIGIBILITE :

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Domiciliation familiale en Corse
- Être préinscrit, au moment du dépôt du dossier et au titre de l'année universitaire 2011-2012, en formation MASTER 1 Métiers de la Formation – spécialité professorat des écoles bilingues ou en D.U, pour les titulaires d'un Master
- Posséder le niveau B2 de Lingua Corsa ou la L3 langue et culture corses au moment du dépôt de la demande
- Ne pas être inscrit à l'Agence Nationale pour l'Emploi ni être bénéficiaire d'allocations de formation professionnelle
- Ne pas exercer d'activité salariée
- Motivation pour le projet professionnel en relation avec le professorat des écoles bilingues exprimée dans un courrier en langue corse annexé au présent dossier (page 6)

C) LES CRITERES DE SELECTION :

Les critères de sélection sont les suivants :

- Langue corse : niveau B2 attesté par le *Certificatu* ou l'obtention de la L3 LCC
- Mérite : les dix meilleurs dossiers classés selon la note générale en L3 seront retenus
- Attestation sur l'honneur et engagement à terminer le cursus et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues, à dater et signer en page 8

D) INSTRUCTION ET ATTRIBUTION :

L'instruction des dossiers est opérée par les services de la CTC au vu des critères d'éligibilité.

Le classement sera effectué en fonction des critères énoncés ci-dessus par une commission administrative CTC / IUFM.

L'étudiant est alors tenu de produire un certificat définitif d'inscription dans la filière.
L'attribution est ensuite validée par le Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse.
Le versement est opéré par la Collectivité territoriale de Corse en deux fois, sur la base d'une convention liant l'étudiant à la Collectivité territoriale de Corse et sur présentation par l'IUFM du certificat d'assiduité.

2) LA CONSTITUTION DU DOSSIER :

A) ANNEXES :

Compléter les annexes au présent dossier de candidature :

- Annexe 1, Lettre de motivation : rédiger librement une lettre de motivation, en langue corse n'exédant pas 10 lignes, pour la filière concernée et le projet professionnel de professorat des écoles bilingues, directement sur le présent dossier (page 6), à l'attention de Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité territoriale de Corse
- Annexe 2, « L'ETAT CIVIL » à compléter en page 7
- Annexe 3, « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR », engagement à terminer le cursus et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues, à dater et signer en page 8

B) CERTIFICAT DE PREINSCRIPTION DANS LA FILIERE PRECITEE (À fournir)

C) LES PIECES COMPLEMENTAIRES :

Fournir les pièces complémentaires suivantes :

- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité ou du livret de famille
- Photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue
- Tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom...)
- Relevé d'identité bancaire ou postale, original, au nom du demandeur

D) LES JUSTIFICATIFS :

Le bénéficiaire sera tenu de produire pour le versement :

- Un certificat d'inscription produit par l'établissement de formation
- Un certificat d'assiduité et de passage des examens

Le bénéficiaire sera tenu de produire à l'issue de l'année d'étude :

- Une attestation de PASSAGE DES EXAMENS produite par l'établissement de formation
- Une copie du diplôme éventuellement obtenu

En cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité Territoriale de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

3) LE SUIVI :

Le bénéficiaire sera tenu de répondre à des enquêtes à l'issue de l'année d'étude pouvant être diligentées par le service furmazione linguistica de la Collectivité territoriale de Corse sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement.

Ces enquêtes de suivi ont vocation à vérifier l'efficacité du dispositif régional en matière de réalisation du projet professionnel initial. A cet effet le bénéficiaire s'engage à fournir ses coordonnées (adresse, téléphone, mail...) actualisées en cas de changement.

4) RETRAIT ET DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER :

Le dossier peut être imprimé à partir du site Internet de la Collectivité territoriale de Corse :
<http://www.corse.fr>

Ou retiré à la :

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
Direzziune Lingua Corsa, Serviziur furmazione linguistica
6 rue Maréchal Ornano, 20000 Aiacciu

Le dossier doit être renvoyé AVANT le 08 / 07 / 2011
(le cachet de la poste faisant foi)
à l'adresse suivante:

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
Serviziur furmazione linguistica
22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1

Ou déposé au :

Serviziur furmazione linguistica, Direzione Lingua Corsa
6 rue Maréchal Ornano, 20000 Aiacciu

Chaque dépôt de dossier donne lieu à l'envoi d'un accusé réception qui ne vaut pas notification de subvention.

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE A LA DATE LIMITE CI-DESSUS INDIQUEE,
NE SERA PAS INSTRUITE.**

POUR TOUTE INFORMATION :

Serviziur furmazione linguistica : Téléphone : 04 95 51 66 03/05 - Télécopie: 04 95 21 27 67

Nous vous conseillons de relire attentivement votre dossier et d'en conserver une copie avant de l'envoyer.

RECAPITULATIF DES PIECES DU DOSSIER :

- Annexe 1, LETTRE DE MOTIVATION (à remplir ci-dessous)
- Annexe 2, « L'ETAT CIVIL »
- Annexe 3, « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR »
- Certificat de PRE INSCRIPTION de l'année en cours
- Certificat d' INSCRIPTION de l'année en cours (après validation de la demande)
- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité ou du livret de famille
- Photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue
- Tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom...)
- Relevé d'identité bancaire ou postale au nom du demandeur



Annexe 1, « MOTIVATION DE L'ETUDIANT » pour le métier de professeur des écoles bilingues, à rédiger librement en langue corse (10 lignes maximum) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SIGNATURA DI U
CANDIDATU :

Annexe 2, « L'ETAT CIVIL »

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM :
(en majuscule)

NOM de Jeune Fille :
(en majuscules)

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :
.....

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

Nationalité :

Numéro de téléphone :
(fixe)

Numéro de téléphone :
(portable)

Adresse e-mail :

Annexe 3, « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

« Je, soussigné(e) Mlle, Mme, M.

étudiant(e) inscrit(e) en

à (établissement).....

Certifie sur l'honneur

L'exactitude des informations mentionnées dans les annexes 1 et 2 et dans le présent feuillet constituant le dossier de Candidature au Dispositif MAESTRANZA.

Je m'engage à terminer le Cours dans lequel je suis désormais inscrit(e) et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues.

Je m'engage à fournir au service de la Collectivité territoriale de Corse les pièces justificatives figurant dans le dossier de candidature, reçues comprises et acceptées, notamment quant aux obligations de présence et de restitution (rapport d'activité).

Je m'engage à répondre aux enquêtes de suivi diligentées par le service de la Furmazione Linguistica sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement par la Collectivité territoriale de Corse. À cet effet je m'engage à fournir mes coordonnées (adresse, téléphone, mail...).

Je suis informé(e) qu'en cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité territoriale de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

Je déclare avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînera l'annulation de ma candidature.

Fait à, le..... 2011.

Signature du candidat précédée de la mention « Lu et Approuvé » :